

Pouyastruc info

N° 19 OCTOBRE 2011

INFOS DE LA MAIRIE

LE CONSEIL COMMUNIQUE

Délibérations	4/9
Nouvelles des commissions	10/12
Réforme des collectivités territoriales	13

La vie de l'école	14/15
-------------------	-------

LES ASSOCIATIONS

Lous Boussalous	16
Les Gribouillis	16
Les chanteurs de l'Esteous	17
L'Amicale des Retraités	17
La Fête de l'Ecole et de la St Jean	18
La Fête du village	18
Parenthèses	19
Le Secours Catholique	19
L'USCP	20
L'Ecole de Judo	21
La compagnie des archers	21

La gym volontaire	22
-------------------	----

Le club de Tennis	22
-------------------	----

Le Ball Trap	22
--------------	----

Coup de pouce—EPI	23
-------------------	----

Club des chasseurs	23
--------------------	----

LA VIE DU VILLAGE

La rentrée paroissiale	24
------------------------	----

Du côté du Pichou	24
-------------------	----

PAGE VERTE :

Le bois-énergie	25
-----------------	----

HISTOIRE DU VILLAGE

L'Ecole des filles	26/27
--------------------	-------

INFOS PRATIQUES

Carnet	28
--------	----



Chers amis ,

Après ces quelques semaines de congé ,qui , je l'espère vous ont été profitables, nous voici tous, de nouveau « attelés » à notre tâche .

En ce qui concerne la mairie, celles qui nous attendent ce dernier trimestre sont la finalisation des projets 2011 et la préparation du budget 2012.

Cette dernière tâche est en effet assez périlleuse , surtout en ces temps de crise : nous devons choisir entre les dépenses incontournables, les projets souhaités par tous , et par vous en particulier, et nos possibilités financières .

Parfois , les choix sont difficiles et nous essaierons de faire pour le mieux dans l'intérêt de la commune .

J'espère que nos choix vous conviendront.

A bientôt donc,

Le maire , Serge DEBAT

AGENDA

Dimanche 16 Octobre 2011 . Journée du Sport en famille

Jeudi 20 Octobre : Soirée des Etoiles (Association Parenthèses)

Vendredi 11 Novembre : anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918

Dimanche 18 Décembre : concert de Noël à 10h30

SOIREE D'OBSERVATION DES ETOILES

**Jeudi 20 octobre
à 20h30**

**Sur le parking du stade
Avec l'association DINASTRO
Entrée gratuite**

JOURNEE DU SPORT EN FAMILLE

**Dimanche 16 octobre
à la salle polyvalente**

**Inscription au repas avant le
10 Octobre :**

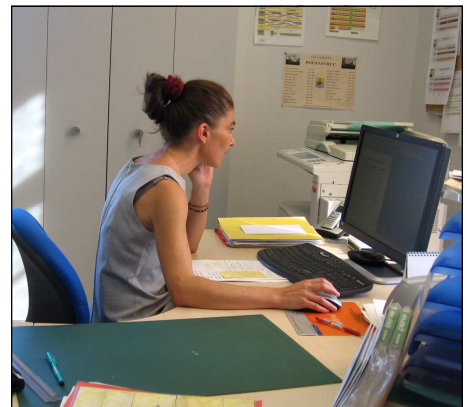
05.62.33.24.61

06.22.49.31.55

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

L'anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918 se déroulera comme tous les ans sur la place de la mairie , devant le monument aux morts à 11h avec les enfants de l'école .

PERSONNEL DE LA MAIRIE



De gauche à droite: Fabienne BALLESTA - Le maire Serge DEBAT entouré de ses deux secrétaires -Alexandra ABADIE

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Le site Internet de notre commune continue de s'étoffer, notamment grâce à l'adhésion de notre commune au projet SIP-MIP, porté par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées.

Ce dispositif permet à chaque commune de la région, de disposer d'un accès unique à l'information publique au travers des principales démarches administratives nationales et locales.

Ce dispositif étant basé sur la banque de données nationale « Service Public », l'actualisation des informations est assurée.

Vous trouverez donc dans la rubrique « **Mairie / Démarches Administratives** », l'ensemble des démarches de la vie quotidienne, destinées aux particuliers et aux associations.

En pratique, cette rubrique vous permet, directement depuis le site de notre commune :

- D'accéder aux informations sur les démarches administratives : renseignements dans divers domaines : Etat Civil, Naissance, Décès, Famille, Construction, Logement, Permis de conduire, Certificat d'immatriculation,

- D'identifier les différents organismes compétents pour ces démarches

- D'obtenir le formulaire correspondant, qui peut être rempli informatiquement puis imprimé.

En espérant donc que ce nouveau service vous fournira toute satisfaction, nous vous donnons rendez-vous sur www.pouyastruc.fr

Guide des démarches : Particuliers - Mairie de POUYASTRUC

Guide des démarches : Particuliers - Mairie de POUYASTRUC

Comment faire si...

Je déménage	J'attends un enfant
Je prépare ma retraite	J'achète un logement
J'ai un décès dans ma famille	J'ai besoin de faire garder mes enfants
Je cherche un emploi	Je m'installe en couple
Je souhaite travailler dans l'administration	Je veux gagner en autonomie avant 18 ans
J'organise ma succession	

Accès par thème

■ Économie Agriculture / Aide aux entreprises	■ Argent Assurance / Banque / Consommation / Impôts, taxes e douane...
■ Étranger - Europe Europe / Français à l'étranger / Étrangers en France / Action	■ Famille

ACHAT DE LA MAISON BERGOS-SIRGUE

Comme prévu lors de la délibération du 04/11/2010, M. le maire a signé l'acte d'achat de la maison BERGOS/SIRGUE située sur la place de la mairie le 06/07/2011.

Avec la maison (parcelle n°358) ont été acquises une partie de la parcelle 357 (terrain non constructible) et 355 (terrain en partie constructible)

Le reste du terrain sera loti par le propriétaire en 7 lots de 1300 m² chacun.



VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

La commune a la possibilité de vendre du bois d'affouage uniquement sur pied. L'abattage devra se faire entre le mois de Décembre et fin Mars.

Si vous êtes intéressé(s), veuillez vous faire connaître au secrétariat de la mairie avant le

14 Octobre 2011 dernier délai

INFOS DE LA CCADE : LA ZAE

Sur la zone artisanale un nouvel artisan est venu s'installer dans la dernière alvéole : il s'agit de la société AGM Sellier représentée par son gérant Monsieur Gentier-Mathe Aurélien.

Son activité principale est en effet la réalisation de tous types de selles pour l'équitation mais aussi le travail du cuir pour diverses réalisations voire réparations en fonction du matériel dont il dispose pour y parvenir.

(C'est le troisième artisan à intégrer l'hôtel d'entreprises ce qui porte le taux de remplissage de cette zone à + de 95 %).

INFOS DU SYMAT

Depuis le 12 Septembre, des agents de la société PLASTIC OMNIUM qui fournit les bacs poubelles pour la SYMAT, sont chargés de fournir à tous les habitants du territoire géré par ce service (27 communes) de nouveaux containers jaunes,

En votre absence, les bacs seront déposés devant votre domicile. Si vous devez être absents pour une longue durée, pensez à le signaler au 0800 816 051

(mail symat@symat.fr)

Cette décision fait suite à une enquête de satisfaction réalisée en 2010 qui a montré que la popula-

tion trouvait les bacs jaunes trop petits.

Le remplacement de ces bacs permettra en outre de **réduire la fréquence de collecte des emballages à partir du 1er Janvier 2012.**

Rien ne changera pour les consignes de tri (les papiers dans les bacs bleus et les déchets ména-

gers dans les bac grenats).

Un calendrier de collecte sera fourni à tous les habitants notamment avec les dates de rattrapage pour les jours fériés.

D'ici la fin de l'année, quand le jour férié tombe un jour de collecte des Ordures ménagères (bac grenat), la collecte est faite le jour suivant soit pour nous le lundi suivant.

Quand la collecte sélective est le jour férié, elle est purement et simplement annulée. Le camion repasse 8 jours plus tard. Pour les vacances de Noël, nous ne serons pas gênés puisque Noël et le 1er de l'an sont un dimanche.



Séance du : 31.05.2011

SDE : Extension souterraine du réseau BT (Cami de la Teulère)

Mr le maire informe le conseil municipal que la commune a été retenue pour l'année 2010 sur le programme « Electrification Rurale » arrêté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Hautes-Pyrénées.

Le montant de la dépense est évalué à 7 100 €

Récupération TVA	1 163,55 €
Fonds libres... ..	1 321,31 €
Participation SDE.....	4 615,14 €
Total.....	7 100,00 €

La part communale est mobilisée sur ses fonds libres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve le projet qui lui a été soumis par le SDE des Hautes-Pyrénées, s'engage à garantir la somme de 1321,31€ au SDE des Hautes-Pyrénées, qui sera prélevé sur les fonds libres de la commune, précise que la contribution définitive de la commune sera déterminée après le règlement final des travaux qui seront exécutés en accord avec la municipalité.



SDE : Travaux de mise en souterrain : rue du Centre

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la proposition du SDE pour enterrer le réseau le long de la « Carrère ».

Après discussion, le conseil municipal décide d'étudier cette proposition et demande à Mr le maire de réunir les commissions concernées afin de lui fournir un coût des travaux plus précis.

SDE : Eclairage public - travaux 2011

Après exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal lui demande de faire faire des devis pour l'éclairage du terrain de pétanque, le changement de quatre projecteurs au terrain de rugby et le changement de lampes sur la voirie.

Si vous avez perdu un animal, ou si vous souhaitez en adopter un, vous pouvez aller sur le site de la SPA Tarbes, vous trouverez une liste des animaux orphelins :

<http://spa.tarbes.free.fr/topic/index.html>

05.62.36.56.03 (Chemin du Chenil - Tarbes)



SPA : Convention 2011

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le maire à signer une convention avec la SPA, Chemin de Turan 65 380 Azereix pour un montant de 305 €.

Election des sénateurs : désignation des délégués et des suppléants

Après exposé de Monsieur le maire sur le déroulement du scrutin, le conseil municipal désigne :

Pour les délégués :

Mr DEBAT Serge
Mr ALEGRET Christian
Mr FERRER Alain

Pour les suppléants

Mme BERTHIER Aline
Mr LEGRAND Clément
Mr PAILHAS Michel



Séance du : 17.06.2011

Remboursement effraction salle polyvalente

Un chèque de 376,81 € a été perçu par la mairie de la part de l'organisme Groupama pour le remboursement des dégâts dus à l'effraction de la salle polyvalente.

Le conseil municipal vote pour l'encaissement de la dite somme.

Schéma du regroupement des communautés de communes

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal du projet de schéma départemental de l'intercommunalité proposé par Monsieur le Préfet à la CDCI, le 21 avril 2011.

Monsieur le maire présente les orientations obligatoires inscrites dans la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales :

-Constitution d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant au moins 5000 habitants ; toutefois, ce seuil de population n'est pas applicable aux établissements publics dont le territoire comprend des zones de montagne,

Amélioration de la cohérence spatiale des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au regard notamment du périmètre des unités urbaines au sens de l'institut national de la statistique et des études économiques, des bassins de vie et des schémas de cohérence territoriale ;

-Accroissement de la solidarité financière ;

-Réduction du nombre de syndicats de communes et de syndicats mixtes et transfert des compétences exercées par ces syndicats à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Le projet de schéma a été adressé pour avis aux conseils municipaux, aux communautés de communes et au SIVOM.

Les réponses doivent être apportées dans un délai de trois mois à compter de la notification. A défaut de délibération dans ce délai, les réponses sont réputées favorables.

Le projet de schéma, ainsi que l'ensemble des avis pris par les

conseils municipaux et les conseils communautaires seront ensuite transmis pour avis à la CDCI qui, à compter de cette transmission, disposera d'un délai de quatre mois pour se prononcer.

Les propositions de modification du projet de schéma adoptées par la CDCI à la majorité des deux tiers de ses membres seront intégrées dans le projet de schéma.

Le schéma sera arrêté par décision du Préfet et fera, le cas échéant, l'objet d'une insertion légale.

Les propositions de Monsieur le Préfet concernant le schéma pour notre canton sont les suivantes :

Fusion des communautés de L'Arrêt et de Riou de Loulès avec la com-

munauté de Trie sur Baise.

Fusion de la communauté des communes de l'Arrêt Darré et de l'Estéous avec la communauté de communes de Tournay.

Nous considérons qu'un bassin de vie existe. Un trop grand nombre de communes avec une population diffuse peut nuire à l'intégration des compétences et à la mutualisation des services. Le territoire peut nuire à l'intégration des compétences et à la mutualisation des services. Le territoire peut perdre son âme, son dynamisme disparaît et la proximité s'éteint.

Mr le maire informe des démarches et des réflexions menées à l'échelle du canton avec les maires, les présidents de communautés de communes et du SIVOM.

Tout d'abord, la majorité des maires est défavorable à écarteler le canton et souhaite conserver cette unité territoriale. Ils font les contre propositions suivantes :

En conformité avec la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010-art 35 : « une EPCI à fiscalité propre regroupant au moins 5000 habitants ».

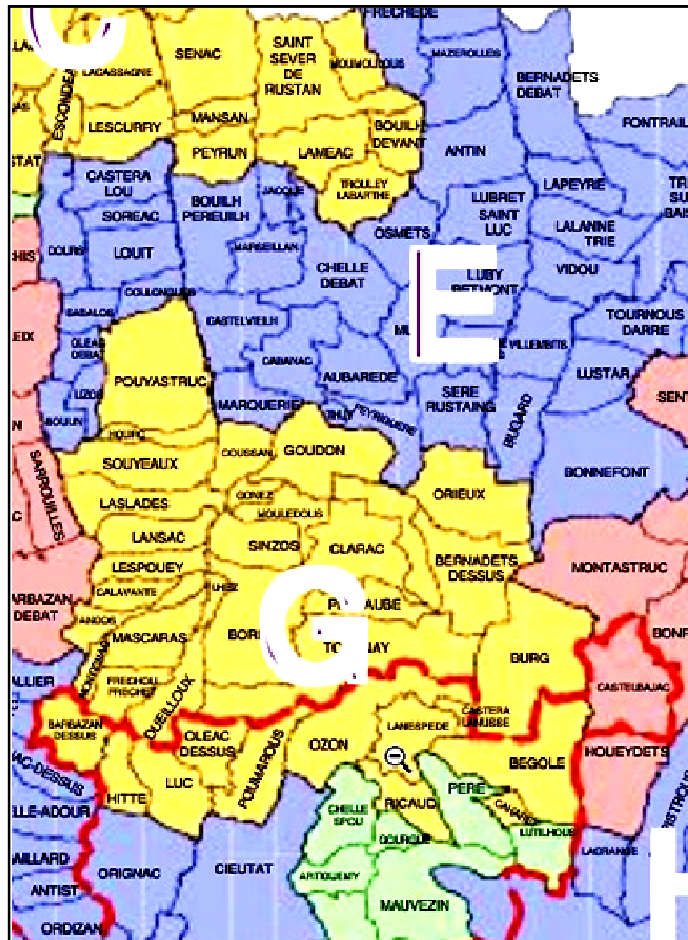
1-Notre zone étant en forte progression au niveau de sa population, les maires du canton ont souhaité faire un état des lieux. Aujourd'hui, le recensement dénombre 5200 habitants.

2-La majorité des maires et présidents de communautés de communes réunis, ont exprimé la volonté de fusionner les trois communautés de communes : la CCADE, CCRL, CCCA.

3-A l'issue de cette fusion, le SIVOM sera dissout.

Mr le maire propose de délibérer sur le schéma proposé par Mr le Préfet.

Après débat, le conseil municipal accepte à l'unanimité les contre propositions citées ci-dessus.



Projet de schéma départemental de coopération intercommunale :

G-Nouveau regroupement de communes proposé par M. le Préfet

DELIBERATIONS

Création d'un emploi permanent

Le Maire expose au conseil municipal que les besoins du service justifient la création d'un emploi permanent à temps non complet d'adjoint technique 2^{ème} classe affecté au groupe scolaire.

Le conseil municipal

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34,

VU le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié relatif aux emplois permanents à temps non complet, Section I (*uniquement si création d'un emploi à temps non complet*). Après en avoir délibéré, décide :

de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps non complet relevant du grade d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe appartenant au cadre d'emplois des agents territoriaux ;

cet emploi est ouvert pour une durée hebdomadaire de travail de 25 heures 36 annualisées ;

l'agent affecté au poste de travail ainsi défini sera chargé des fonctions d'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène de très jeunes enfants et la surveillance en garderie ;

la rémunération et le déroulement de carrière de cet agent seront ceux fixés par la réglementation en vigueur pour le cadre d'emplois concerné ;

le Maire est chargé de recruter l'agent affecté à ce poste ;

les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent recruté et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chapitre et article prévus à cet effet ;

la présente délibération prendra effet à compter du 17.06.2011

Adhésion à l'ADAC 65

Le maire informe le conseil municipal sur la possibilité d'adhérer à l'ADAC 65, un service d'aide aux communes mis en place par le conseil général.

Après discussion le conseil municipal sursoit à la décision.

Nature des Travaux	Coût des Travaux
Travaux de construction ou d'aménagement de voie : Acquisition des terrains d'emprise de la voie Travaux de voirie Dispositif d'écoulement des eaux pluviales Eclairage public Eléments nécessaires au passage en souterrain des réseaux de communication (gainés, fourreaux...)	
Equipements des réseaux : Assainissement Eau potable Electricité	13 242,00€
Dépenses d'études	
Coût total	13 242,00 €
Déduction des subventions à recevoir (notamment FNDAE et FACE)	9 265,00 €
Coût total net	3 977,00 €

Répartition et paiement de la PVR Rue des Pyrénées

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 332-6-1, L 332-11-1 et L 332-11-2 ;

Vu la délibération du 7 novembre 2006 instituant la participation pour voirie et réseaux sur le territoire de la Commune de Pouystruc.

Considérant que la Commune a décidé d'aménager le secteur de la rue des Pyrénées section D N°355-356 pour les lots 1-2-3.

Considérant que l'implantation de nouvelles constructions dans le périmètre délimité par le plan ci-annexé nécessite la réalisation de réseaux publics dont le coût total s'élève à : 13 242.00 €

Considérant que selon le plan ci-annexé, la superficie des terrains situés à 60 mètres de part et d'autre de la voie est de 3 974 m.² ;

Considérant que les travaux sont exclusivement destinés à permettre l'implantation de nouvelles constructions sur les terrains desservis ;

Le Conseil Municipal,

Article 1er : décide d'engager la réalisation des travaux d'électrification dont le coût total estimé s'élève à 13 242.00 €. Il correspond aux dépenses suivantes (voir tableau ci-contre) :

Article 3 : décide d'exclure les terrains déjà desservis par les réseaux projetés.

Article 2 : fixe à 100 % la part du coût des travaux mise à la charge des propriétaires fonciers

Article 3 : décide d'exclure les terrains déjà desservis par les réseaux projetés.

Article 4 : fixe le montant de la participation pour voie et réseaux, due par mètre carré de terrain nou-

vellement desservi à 1 €, ainsi calculé : $3\,977\text{ €} \div 3\,974\text{ m}^2$

Part du coût des travaux mise à la charge des propriétaires fonciers : 3 974,00 €.

Article 5 : Le montant de participation du par mètre carré de terrain sera actualisé en fonction de l'indice du coût de la construction. Cette

actualisation s'applique lors de la prescription effectuée lors de la délivrance des autorisations d'occuper le sol ou lors de la signature des conventions visées à l'article L 332-11-2 du Code de l'Urbanisme.

Répartition et paiement de la PVR Rue de la Poste

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 332-6-1, L 332-11-1 et L 332-11-2 ;

Vu la délibération du 7 novembre 2006 instituant la participation pour voirie et réseaux sur le territoire de la Commune de Pouyastruc.

Considérant que la Commune a décidé d'aménager le secteur de la rue de la Poste section D N°355-356 pour les lots 4-5-6-7

Considérant que l'implantation de nouvelles constructions dans le périmètre délimité par le plan ci-annexé nécessite la réalisation de réseaux publics dont le coût total s'élève à : 16 439.00 €

Considérant que selon le plan ci-annexé, la superficie des terrains situés à 60 mètres de part et d'autre de la voie est de 8 328 m.² ;

Considérant que les travaux sont exclusivement destinés à permettre l'implantation de nouvelles constructions sur les terrains desservis ;

Le Conseil Municipal,

Article 1er : décide d'engager la réalisation des travaux d'électrification dont le coût total estimé

s'élève à 16 439.00 €. Il correspond aux dépenses suivantes (voir tableau ci-dessus):

Article 2 : fixe à 100 % la part du coût des travaux mise à la charge des propriétaires fonciers

Article 3 : décide d'exclure les terrains déjà desservis par les réseaux projetés.

Article 4 : fixe le montant de la participation pour voie et réseaux, due par mètre carré de terrain nouvellement

desservi à 1.18 €, ainsi calculé : $9\,864\text{ €} \div 8\,382\text{ m}^2$

Part du coût des travaux mise à la charge des propriétaires fonciers : 6 167,00 €.

Article 5 : Le montant de participation du par mètre carré de terrain sera actualisé en fonction de l'indice du coût de la construction. Cette actualisation s'applique lors de la prescription effectuée lors de la délivrance des autorisations d'occuper le sol ou lors de la signature des conventions visées à l'article L 332-11-2 du Code de l'Urbanisme

<i>Nature des Travaux</i>	<i>Coût des Travaux</i>
Travaux de construction ou d'aménagement de voie : Acquisition des terrains d'emprise de la voie Travaux de voirie Dispositif d'écoulement des eaux pluviales Eclairage public Eléments nécessaires au passage en souterrain des réseaux de communication (gaines, fourreaux...)	
Equipements des réseaux : Assainissement Eau potable Electricité	16 439,00€
Dépenses d'études	
Coût total	16439,00 €
Déduction des subventions à recevoir (notamment FNDAE et FACE)	6 575,00 €
Coût total net	9 864,00 €

Tarif cantine et garderie

Après délibération, le conseil municipal, 8 voix pour - 1 contre - 1 abstention décide de fixer le prix du repas à 3 € et la garderie à 0,55 €.

Renouvellement d'un bail en forêt communale.

Mr Paillet Bruno sollicite le renouvellement du bail pour la concession de la cabane de chasse.

A l'unanimité, le conseil municipal accorde ce renouvellement pour un montant de 15,00 € par an. Cette cabane étant située dans la section E

Columbarium

Après l'exposé de la commission cimetièrre, après délibération, le conseil municipal, décide à l'unanimité d'implanter un columbarium adossé au mur de la sacristie.

La société CIMTEA est retenue pour la fourniture d'un montant de 2 600,00 € HT.

Indemnités de conseil allouées au comptable du trésor.

Le conseil municipal,

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifié relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Décide par 10 votes pour et 0 abstention,

demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et

D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an d'un montant de 373,58 € brut

Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Mme HATCHONDO Chantal, receveur municipal,

De lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30,49 € brut.

Au titre de l'année 2011, il sera versé à Mme HATCHONDO Chantal, receveur municipal, la somme de 404,07 € brut au titre de l'indemnité de conseil.



De

Ecole : Achat de volets

Après délibération, le conseil municipal retient l'entreprise Menuiserie du Bosquet pour la fourniture et pose des volets pour un montant de 3 348,00 € HT.

Salle des associations : choix de l'entreprise pour les menuiseries.

Trois devis :

- Entreprise FALLIERO 7 818,00 € HT
- Entreprise MARMER 7 177,71 € HT
- Entreprise MENUISERIES DU BOSQUET 6 022,00 € HT

Après délibération, le conseil municipal a retenu l'entreprise Menuiserie du Bosquet pour la fourniture des menuiseries pour un montant de 6 022,00 € HT.



Finances locales/7.1 décisions budgétaires : Décision modificative N°1

Vu la décision en date du 26 octobre 2010 par laquelle Mr Franck PAGEZY, expert, a été mandaté par le tribunal de Grande Instance de Tarbes,

Vu le montant définitif de la rémunération de l'expert (2480,00€)

Vu la somme initialement consignée par le Tribunal de Grande Instance de Tarbes (1500,00€)

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget de la commune,

Mr le maire propose au conseil municipi-

pal, afin de régler à l'expert la différence entre le montant de la rémunération fixée et la somme consignée ; la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2011 :

Section investissement dépensesbudgetChapitre 27- autres immobilisations financièresArticle 275-dépôts et cautionnements versés

0

Chapitre 21-immobilisations corporellesArticle 2188- autres immobilisationscorporelles

28 290,00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

Autorise la décision modificative suivante :

Article 275-dépôts et cautionnements versés (+980,00€)

980,00

Article 2188-autres immobilisations corporelles (-980,00 €)

27 310,00

Finances locales/7.1 décisions budgétaires : Décision modificative N°2

Afin d'équilibrer deux opérations (13-matériel informatique et 16-défense incendie, sécurité routière), il est nécessaire de procéder à un transfert de budget.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget de la commune,

Mr le maire propose au conseil municipal

d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2011 :

Section investissement dépensesChapitre 21-immobilisations corporellesbudgetArticle 2183 opération 13 :

matériel de bureau 840,00 €

Article 2188 : autres immobilisations corporelles

27 310,00 €

Chapitre 23 : immobilisations en coursArticle 2313 opération 16 : défense in-

cendie, sécurité routière

10 000,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

Autorise la décision modificative suivante :

Chapitre 21Article 2183 opération 13 : matériel de bureau (+600) 1440,00 €Article 2188 : autres immobilisations corporelles (-700) 26 610,00 €Chapitre 23 : immobilisations en cours**Encaissement d'un chèque de groupama**

Un chèque de 2392,00 € a été perçu par la mairie de la part de Groupama pour la dégradation du pont du stade.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le maire à déposer le chèque pour encaissement.

Sinistre voirie communale/ versement d'honoraires à l'expert forestier

Après délibération,

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Mr le maire à mandater la somme de 980,00 € à Mr PAGEZY (expert forestier) pour l'expertise du chemin communal.

Questions diverses

De Jean-Louis DHUGUES au sujet de l'achat de la maison Sirgue

Mr le maire informe le conseil municipal que nous sommes dans l'attente que l'acte d'achat passe aux hypothèques afin de pouvoir effectuer le règlement.

Quartier Larrabé : la commission urbanisme a demandé un prix d'honoraire pour l'étude de l'aménagement de la zone.

COMMISSION BATIMENT

Réfection du toit de la mairie : un appel d'offres est lancé durant la semaine 37.

Aménagement de la Salle des Associations dans l'ancienne école des filles:

Le marché des menuiseries extérieures a été attribué à la menuiserie du Bosquet, pour un montant de 6022 € HT.

Reste à finaliser :

- les devis de doublage des murs et de réalisation des cloisons de distribution concernant un sanitaire à l'intérieur de cette salle ainsi que pour la réalisation d'un faux plafond

- les devis de peinture
- les devis de plomberie

Les travaux d'aménagements seront réalisés cette année et imputés sur le budget 2011.

Poursuite de l'aménagement de l'école : il est prévu d'installer des rideaux roulants sur les fenêtres situées à l'Est, dans la salle de M. Charrier.

L'entreprise Lauber qui a déjà installé les rideaux sur les fenêtres de l'école en est chargée .

Christian Alegret

COMMISSION COMMUNICATION



Notre site Internet, continue sa progression tant en terme de contenu que de consultations, vous êtes en effet, de plus en plus nombreux à venir le consulter.

Parmi les dernières informations, les démarches administratives ont été intégrées, par le biais de notre adhésion au dispositif SIP -MIP (voir page 2)

D'autres informations sont venues alimenter notre site ou ont été actualisées, elles sont synthétisées dans le tableau ci-dessous .

Enfin, nous remercions vivement les associations, qui nous adressent leurs actualités de rentrée, leurs manifestations, qui contribuent grandement à la vie de notre village.

Les contacts restent inchangés :

Elodie Loiselle
elodie.loiselle09@orange.fr
ou Cécile Urricariet
cecile.urricariet@orange.fr

Pour tous ceux qui n'ont, à ce jour, pas pu consulter notre site, vous trouverez ci-dessous un aperçu de la page d'accueil, sur laquelle figure l'ensemble des rubriques disponibles.

Rubrique	Thèmes
MAIRIE URBANISME	Consultation du cadastre
VIVRE A POUYASTRUC ENFANCE	Ecole - rentrée 2011/2012, la cantine et la garderie
ARTISANAT & COMMERCE	Nouveau service sur Pouyastruc : entretien de parcs et jardins, par M. Duesso Ludovic
VIVRE A POUYASTRUC CULTURE	Gestion de l'Espace Public Informatique par l'association Coup de Pouce
VIVRE A POUYASTRUC SPORTS	Aménagement du terrain de sport
VIVRE A POUYASTRUC SPORTS	Aménagement de l'aire de jeux pour divertir les jeunes enfants

COMMISSION ARTISANAT ET COMMERCE

Quelques nouvelles de la commission artisans et commerçants qui contrairement aux apparences n'est pas restée inactive.

Après mures réflexions, discussions, un projet a été construit et rectifié.. en fonction d'un budget comme il se doit ...et sans léser personne et surtout de satisfaire les intéressés..

Donc , le projet a du être mis à jour en tenant compte des panneaux installés récemment dans la commune afin de n'oublier per-

sonne....

Pour cette année une première tranche a été décidée et courant octobre la signalétique de notre commune viendra prendre place ou remplacer quelques panneaux existants.

Il est évident que les panneaux placés antérieurement seront retirés et restitués aux ayant droits afin d'éviter une pollution visuelle et désordonnée.

De plus le Conseil Municipal a voté la prise en charge du coût de cette mise en place,

ce qui permettra d'uniformiser le choix des couleurs et la taille des panneaux.

Le but est de mettre en avant une information pour les artisans et commerçants en évitant tout désordre de panneauage et de rester le plus clair possible.

La livraison vient de se faire et les panneaux commencent à être installés .Nous espérons répondre à l'attente des intéressés

Pour la commission artisans et commerçants, le président de la commission

Alain FERRER

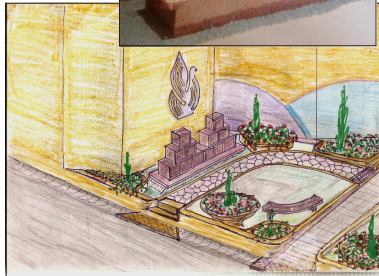


COMMISSION CIMETIERE

Un Columbarium a été prévu dans l'angle sud , sud-est de la sacristie, composé de 12 modules pouvant contenir 2 urnes chacun , en granit rose et portes noires de la société Cimtea (2600€).

L'installation sera faite par les employés communautaires avant la fin de l'année .

Un banc et des massifs (à la place du laurier rose actuel) compléteront cet aménagement tant attendu .
Clément Legrand



COMMISSION VOIRIE

Les orages du 31 Mai ont provoqué de gros dégâts sur les chaussées du Pontic et du Pichou .

Une estimation a été demandée à la DDT ainsi qu'un dossier de subvention exceptionnelle au Conseil Général .

Le fauchage des accotements vient de se terminer pour cette année

La réparation des coquilles dans la rue de la Fontaine va s'achever courant Novembre .



Les adultes et les enfants se retrouvent à la bibliothèque

LA BIBLIOTHEQUE

BILAN 2010

Depuis 2009 , la bibliothèque est gérée par le logiciel PMB utilisé dans toutes les bibliothèques publiques (gestion du prêt et du catalogue).

Ouverte pendant 10h (dont 4 pour les scolaires) , son budget annuel (ouvrages et abonnements) a été cette année de 818€ (adultes et jeunesse)

La cotisation est de 5€ par adulte, gratuit pour les enfants .

Le fonds propre de la bibliothèque est de 979 documents (282 pour adultes, 695 pour enfants).

Elle compte cette année 167 inscrits (95 enfants,19 adolescents,43 adultes de 25 à 59 ans , 10 de plus de 61 ans) dont 21 lecteurs des communes voisines (Laslades en particulier).



Cette année encore le concours « Hautes Pyrénées tout en auteurs » est lancé pour les lecteurs adolescents

Inscriptions avant le 31 Octobre

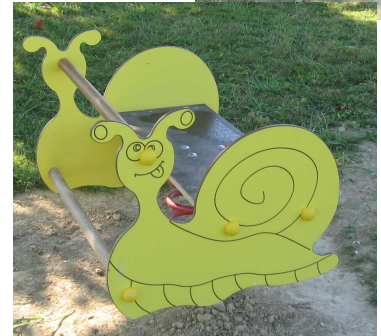
NOUVELLES DES COMMISSIONS

COMMISSION CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT



De drôles de nouvelles bestioles !!!

cette année d'allouer la somme de 3000€ à la réalisation de cette aire de jeux. Ceci formant une première tranche en espérant la compléter avec d'autres équipements dans les années à venir. Alors pour le moment, bonnes parties de jeux aux pitchounes !!!



Aline Berthier

De drôles de nouvelles bestioles ont fait leur apparition près de la salle omnisports dans le bas du village.

Pour le plus grand plaisir des tout-petits, on peut désormais y rencontrer Rosalie la vache à ressorts ou Hugo l'escargot et son frère jumeau !

Et pour le goûter, une table de pique-nique se trouve juste à côté.

Faute d'obtenir une subvention pour ce type de projet, le conseil municipal a décidé



COMMISSION ECOLE

Panier !!!

Ca y est ! Après quelques mois de travaux, l'aménagement de l'ancien cours de tennis, en-dessous de l'école, est à présent achevé.

Après la pose d'un grillage sur tout le pourtour, la fixation de 4 panneaux de Basket et de 2 cages de Hand, cette zone s'est vue dotée de 2 bancs et un gravillon a été étalé sur le devant du nouveau terrain de Basket.

Réservé aux enfants de l'école pour la pratique du sport durant le temps scolaire, il est ouvert au public, après la classe, les week-end et durant toutes les vacances.

Bon match !!!



Vive les couleurs !!!

Suite aux travaux importants de transformation de l'école l'année passée, ça sentait la peinture fraîche dans la classe de maternelle à la rentrée.

En effet, les murs de la classe ont été recouverts de quelques teintes colorées afin d'éveiller l'oeil des tous petits.

Aline Berthier

LA REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

QUEL AVENIR POUR NOS COLLECTIVITES ?

La loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales demande au préfet de département d'arrêter un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) avant le **31 décembre 2011** après avoir d'une part évalué la cohérence des périmètres des intercommunalités et d'autres part vérifié l'exercice de leurs compétences.

Ce schéma doit supprimer les discontinuités territoriales et prévoir une rationalisation du périmètre des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ainsi que celles des syndicats mixtes. Un tiers des EPCI disparaîtra de notre paysage. La rationalisation du périmètre se référant à deux critères principaux à savoir :

Etre plus de 5 000 habitants en 2006.

La population de notre canton était de 4 714 habitants cette année là.

Regrouper les EPCI en fonction de compétences similaires ou approuvées.

En ce qui nous concerne, notre canton est composé de trois EPCI et d'un syndicat mixte qui sont:

Communauté de communes des côtes de l'Arros

Communauté de communes de Riou de Loulès

Communauté de communes de l'Arrêt Darré et de l'estéous, dont fait partie notre commune

SIVOM du canton de Pouyastruc

Le SDCI a proposé la suppression du SIVOM cantonal et les rattachements suivants :

Les communautés de communes des côtes de l'Arros et de Riou de Loulès avec la communauté de communes du pays de Trie sur Baise

La communauté de communes de l'Arrêt Darré et de l'Estéous avec la communauté de communes du canton de Tourney

Pour la majorité des élus cantonaux, le schéma espéré aurait consisté en la création d'un EPCI regroupant les trois communautés de communes du canton, permettant ainsi de conserver notre périmètre cantonal actuel, puisque la réforme des

collectivités territoriales, si elle était menée à son terme, prévoit la suppression des cantons à l'horizon de 2014.

Cette entité souhaitée au périmètre cantonal, serait de nature à répondre à vos attentes et à nos préoccupations, qui sont fortement liées à des objectifs d'aménagement du territoire, en termes de création de structures, de services, et de maintien des tissus associatifs, culturels et sportifs.

Devant cet état de fait l'ensemble des EPCI et des communes du canton délibèrent défavorablement à ce projet, ce qui nous permet de rencontrer M le Préfet et de lui exposer nos arguments en faveur de la constitution d'un EPCI cantonal.

A l'issue des rencontres citées ci-avant, le préfet a semblé disposé à regrouper les trois EPCI sans les autoriser toutefois à évoluer en entité unique, au motif que le seuil des 5 000 habitants n'était pas atteint en 2006. Or s'il est vrai que notre population était inférieure à ce seuil à cette date là, nous pouvons dire qu'aujourd'hui elle est de plus de 5 000 habitants et avoisinera les 5 200 habitants en 2012. Une étude prospective sur l'évolution démographique de la population de notre canton menée par un organisme approprié, fait apparaître ces chiffres.

Si le souhait du préfet était validé par la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) dont il en est le Président, l'ensemble des collectivités adossé à la communauté de communes du pays de Trie sur Baise qui possède des compétences plus étendues et une fiscalité différente que celles des communautés de notre canton., ce regroupement formerait un seul EPCI qui aurait une population d'environ 8 500 habitants et qui engloberait 49 communes.

Les compétences transférées à ce nouvel EPCI seraient celles de la com. du pays de Trie sur Baise car la loi impose aux EPCI regroupés de prendre aussi les compétences de celui qui en possède le plus.

Cette loi ne nous satisfait pas car

nous pensons qu'elle privilégie plus le côté comptable lié aux suppressions de collectivités, qu'à une amélioration fonctionnelle de nos EPCI et à une prise en compte de l'aménagement du territoire à taille humaine.

De plus les projets de fusion se heurtent à des interrogations légitimes auxquelles peu de réponses sont apportées :

Comment ne pas craindre une dilution de nos communes au sein d'assemblées plus vastes tout en réussissant à maintenir une qualité de services?

Quelle sera la future fiscalité, volet non pris en compte dans le SDCI, et quels en seront les mécanismes d'harmonisation lorsque le regroupement sera effectif ?

A ce jour les services de l'état ne disposent d'aucun moyen technique fiable pour réaliser des simulations permettant de nous éclairer et de mener des réflexions prospectives sur l'évolution des ressources et des charges communautaires liées au nouvel EPCI.

Une autre inconnue dans ce projet concerne l'autonomie financière du futur EPCI. Sera t'elle suffisante pour permettre à notre territoire, qui bénéficie d'un fort développement démographique, de se structurer pour sauvegarder et développer les services liés à celui-ci.

Est-ce que notre milieu associatif et sportif pourra garder ses particularités et ses différences comme c'est le cas actuellement ?

C'est pourquoi notre communauté de communes de l'Arrêt Darré et de l'Estéous et l'ensemble des collectivités du canton de Pouyastruc demandent devant ces interrogations et ces craintes, à pouvoir rester ensemble jusqu'à la prochaine révision du SDCI prévu par la loi, en 2018. Ce délai nous permettrait de réaliser nos objectifs, liés au développement et à la structuration de notre territoire et ainsi de pouvoir aborder la prochaine révision du SDCI avec un contour structurel et économique plus abouti qu'aujourd'hui.

Le Président de la CCADE
Christian Alégret

L'équipe enseignante :

Mme Claire Muller pour la classe de petite et moyenne section

Mr Pascal Charrier pour la classe de grande section - CP, directeur de l'école

Mme Géraldine André pour la classe de CE1 - CE2

Mme Marianne Carmouze pour la classe de CM1 - CM2

Mme Christine Trey (1/4 temps) pour la classe de grande section, CP

Mme Florence Oliveira (Agent Spécialisé des Écoles Maternelles)

Melles Ericka Spilthooven et Elodie Dupont (Auxiliaires de Vie Scolaire)

Ericka



Elodie



Florence



De gauche à droite

Claire MULLER: Maternelle: Petits et Moyens

Géraldine ANDRE : CE1 et CE2

Marie Anne CARMOUSE: CM1 ET CM2

Mardi, Jeudi, Vendredi

Christine TREY : CM1 et CM 2 le lundi

Maternelle GS et Préparatoire le mardi (en remplacement de M. CHARRIER déchargé de cours le mardi)

Pascal CHARRIER: Maternelle Grande section et Cours Préparatoire

Rencontre avec les parents sur RV : le Mardi

EFFECTIFS:

24 en PS et MS

18 en GS et CP

27 en CE1 et CE2

19 en CM1 et CM2

TOTAL : 88 élèves

Pour 50 familles

CALENDRIER:

7/10 : AG de l'Association des parents d'élèves

7/10 : Election des délégués élèves à 17h30

14/10 : Election des parents d'élèves (de 13h30 à 17h30)

14/10 : Théâtre pour les maternelles et grandes sections / Le chat sans queue

3/11 : Conseil d'Ecole

PROJET PEDAGOGIQUE de l'ÉCOLE

Pour cette année:

Thème : les déchets (avec l'intervention du SYMAT)

SORTIE POUR CE TRIMESTRE:

Au théâtre des Nouveautés

« Le chat sans queue »

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les parents d'élèves remercient les associations qui ont participé à l'organisation de la fête des écoles et au feu de la St Jean et lui ont ainsi permis de faire une couquette recette de 870 € .

Cette somme permettra de faire des achats pour les enfants de l'école ou d'organiser des sorties .

I. IAUBER



AMENAGEMENTS

De la couleur encore et toujours ...

Pendant ces vacances, de nouveaux aménagements ont été réalisés à l'école : de la peinture fraîche dans la classe de maternelle et de nouvelles tables et chaises à la cantine (ci contre)

Josette Sellery et Muriel Benhamar à la cantine

Une rentrée sportive

Cette année, nous avons accueilli une nouvelle élève en CM2, Kenli. Elle vient de Madagascar et bientôt elle va nous apprendre à compter jusqu'à dix dans sa langue .

En ce moment, nous travaillons sur la coupe du monde de rugby.

Chaque enfant a tiré au sort une équipe pour suivre son parcours : Alice a obtenu la France et Lucas la Nouvelle Zélande (qui est le pays organisateur).

Sur les ordinateurs de la classe mobile, chacun a cherché les résultats de son équipe. On a aussi effectué des recherches sur les pays participant à la coupe du monde : les capitales, le nombre d'habitants et les continents où ils se situent.

En mathématiques, nous avons calculé les scores des matchs.

Samedi 24 septembre, la Nouvelle Zélande affronte la France. La tension monte ... Qui gagnera ? Suspense ...

Rendez-vous lors de notre prochain numéro du Pouyastruc Info.

La classe de CM1-CM2



L'automne vient d'arriver.

On ne va plus pouvoir aller dans la piscine. Dans la cour, les feuilles vont tomber.

Dans la classe, on a un nouveau calendrier, on peut aussi lire des livres.

Nous avons un TBI pour nous apprendre à lire et connaître les sons. Il faut chuchoter quand les autres travaillent.

Quand on travaille on doit s'appliquer. On est en classe de CP et de GS et on va apprendre à lire et à écrire.

On a un jardin pour faire pousser des légumes et des fleurs. Dans la cour, on peut monter aux arbres.

Les GS et les CP

Des nouveautés à la cantine!

Cette année, notre cantine a bien changé!

Nous avons de nouvelles chaises de toutes les couleurs, des grandes tables en plastique; on peut s'y asseoir à huit, et surtout elles ne sont plus à la même place. Ca nous plaît bien comme ça!

Muriel est de retour. Ca aussi ça nous fait plaisir!

Maintenant, on nous donne des places pour un mois.

Un chef de table est désigné pour deux semaines: il sert les plats, l'eau et le pain.

Maintenant les repas du midi sont plus rapides, et on a plus de temps pour jouer!

Les élèves de CE1 et CE2.



Une rentrée en couleurs

Notre classe a été « repeint » (repeinte) pendant les vacances : maintenant, il y a du violet, du rose et du vert.

On a aussi changé les chaises de la cantine : elles sont de toutes les couleurs. C'est très joli !

Les élèves de petite et moyenne section



" Les Boussalous ont effectué cette année leur 4ème tournoi au mois de juin. Les Pouyastrucis recevaient les équipes de Castelnau Magnoac, Tournay, Laloubère, Barbazan-Debat et Luc. Pour cette année, nous avons innové en réalisant le tournoi avec beaucoup plus d'équipes mais également avec la pratique du rugby au flag (jeu au foulard). Les équipes invitées ont été enchantées de ce jeu qui n'a aucun contact physique, d'où aucune blessure.

De plus, l'organisation de cette manifestation a été particulièrement bien gérée. Les vainqueurs de ce tournoi ont été les Magnoacais. Ils ont ramené fièrement le bouclier des Boussalous qu'ils remettront en jeu l'année prochaine. La soirée s'est poursuivie à Laslades où l'ambiance était chaude et conviviale.

Le projet pour aller en Irlande en février 2012 de façon à assister au match des VI Nations voit petit à petit le jour. En effet, 14 personnes vont être du voyage pour aller voir le match Irlande - Pays de Galles. Ce voyage sur 4 jours permettra d'aller visiter l'Irlande et de mieux connaître



Les Six équipes du 4ème tournoi

leur culture. Le voyage en Écosse avait pleinement satisfait les Boussalous qui étaient de la partie. Vivement que l'on puisse voir le trèfle Irlandais. On vous racontera ...

Tout au long de l'année, nous avons participé à plusieurs tournois. Celui de Villeneuve de Marsan chez nos amis Landais de Bascons, celui de Monléon Magnoac à Garaison où nous avons croisé et approché un certain Pierre BERBIZIER mais aussi celui de Laloubère. A chaque participation, nous avons pratiqué le jeu du flag.

Le Bureau a décidé d'acquérir une tenue pour l'ensemble des joueurs de

l'Association. Pour cela, nous avons fait réaliser dans un premier temps des shorts et chaussettes avec en support un logo des Boussalous. Le concept du maillot est étudié et sera mis en place pour la fin de l'année. On présentera mieux lors des prochains tournois ou matchs.

Mi-septembre, nous allons recommencer les entraînements. Pour le premier qui aura lieu le dimanche 17, l'entraînement sera suivi d'une réunion avec les adhérents pour finaliser quelques points avant de passer au repas avec les familles.

La vie au sein des Frelons se déroule sereinement. L'effectif s'agrandit quelque peu avec des nouvelles têtes, notamment avec celles de Parisiens ... bien connues du Club.

De façon à aider les enfants de l'Ecole de rugby de Pouyastruc, les Boussalous ont de nouveau fait un don financier qu'ils ont remis à leurs Présidents Michel LAVIT et Mylène POMES. Ce geste a été particulièrement apprécié par ces responsables

Bruno DUBIE

LES GRIBOILLIS

Nos tout petits font leur deuxième rentrée aux gribouillis,

Cette association est née de la volonté de 10 assistantes maternelles du canton de Pouyastruc de rompre l'isolement lié à la profession.

Dans une ambiance chaleureuse, conviviale et dans le respect des unes et des autres, nous mettons en place des ateliers très variés: peinture, musique, jeux collectifs afin d'échanger et de partager notre expérience.

Nous fonctionnons avec l'aide de subventions de certaines communes du canton, nos cotisations et l'aide de la municipalité de Collongues qui nous accueille gracieusement dans les locaux de la salle des fêtes du village. Nous nous réunissons le **MARDI de 9H à 12H** (hors vacances scolaires);

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la présidente Mlle Lacoste Nathalie au 05.62.35.15.93



LES CHANTEURS DE L'ESTEOUS

Après POUYAROCK et son concert de fin d'année , la chorale a réuni son AG en Juin . autour d'un repas froid ,

A la rentrée, avant de reprendre leurs répétitions ,les Chanteurs ont entamé la saison par un voyage d'une journée au Pays basque , lequel a rassemblé une cinquantaine de participants (choristes et leurs « fans ») .

Le temps un peu gris a empêché la visite du charmant village de Ainhoa classé dans les plus beaux villa-

ges de France.

Mais il n'a pu priver le groupe du shopping dans les « ventas » de Dancharria.

Après un bon repas s'imposait la visite de la chocolaterie Anton d'Espelette spécialiste du chocolat au piment et du village très pittoresque (où est installé le restaurant du populaire Peyo Ospital que nous avons pu écouter à Pouyastruc).

Les chanteurs préparent actuellement le **concert de Noël du 18 Décembre** et plus tard la troisième édition de Pouya'rock .

Toutes les personnes qui aiment le chant choral peuvent nous rejoindre le Jeudi à partir de 19h15 à la salle des associations

Elles seront les bienvenues.

pour tout renseignement:

Tél à Anne-Marie: 05 62 33 23 51

Ou à Cécile : 05 62 33 24 60

La présidente , Anne Marie Menvielle



L'AMICALE DES RETRAITES

Les retraités ont la forme : ils ne se privent de rien: Ni des voyages , ni des repas

Après la visite de la Roseraie de Barbary à St Vincent (près de Nay), les retraités ont embarqué pour les îles Charentaises , faisant suite au voyage de l'an passé dans les îles bretonnes.

Après la visite de La Rochelle et la dégustation du Pineau , c'est l'île de Ré, son arsenal maritime créé par Colbert, puis l'île Madame, accessible uniquement à marée basse où le groupe a pu déguster un déjeuner typique dans une ferme auberge .

L'île d'Oléron , et la croisière en mer vers Fort Boyard , l'île d'Aix, le phare de Chassiron et le port de la Cotinière .

Dès son retour à Pouyastruc, l'Amicale enchaîne avec le repas du 8

Octobre au Soum , et la fête du sport pour laquelle , le club de marche prépare l'itinéraire.

Non , nos retraités ne sont pas fatigués.....

Arlette Couerbe

ACTIVITE MARCHÉ

A compter du **vendredi 07 octobre**, changement d'horaire des sorties marche.

Rendez-Vous **tous les vendredis à 13 H 30 au stade de Pouyastruc.**

Pour tous renseignements concernant cette activité s'adresser à **Josianne GESTAIN .05 62 33 23 70**

En ce qui concerne la journée du sport du dimanche 16 octobre, cette année, le parcours Marche sera préparé et balisé par le groupe de l'Amicale des retraités, Il s'agit d'un **parcours facile et accessible à tous, plat, et d'une distance de 6 kms - durée 1 H 30 environ.**

Josianne GESTAIN



LA FETE DE LA SAINT JEAN , LA FETE DES ECOLES ..

Cette fin d'année a été très festive , Après Pouyarock, et la fête pour l'anniversaire de Marthe Causade, la journée Nature de Parenthèses, la soirée Pichoun du Rugby, c'est la fête des écoles couplée avec la fête de la Saint Jean qui a animé la salle polyvalente . .

Après un repas organisé par le Soum, nous nous sommes tous égayés autour d'un immense feu préparé par les bénévoles de toutes les associations du village . La soirée s'est ensuite achevée par un bal disco bien sympa-



...Sans oublier le feu d'artifice qui a embrasé le lac de l'Arré Darré...

.. LE FEU D'ARTIFICE DU LAC ...



.....ET BIEN SUR LA FETE DU VILLAGE



Durant le week -end du 22 ,23 et 24 juillet, le village a connu une belle animation grâce à l'organisation de la fête.

Un projet « Label Vie, Pas d'alcool au volant » mis en place avec la préfecture a été proposé durant les 3 jours de fête : cocktails sans alcool, éthylofest électronique à la disposition des personnes qui reprenaient leurs véhicules, affiches et dépliants pour la prévention sur l'alcoolisme .

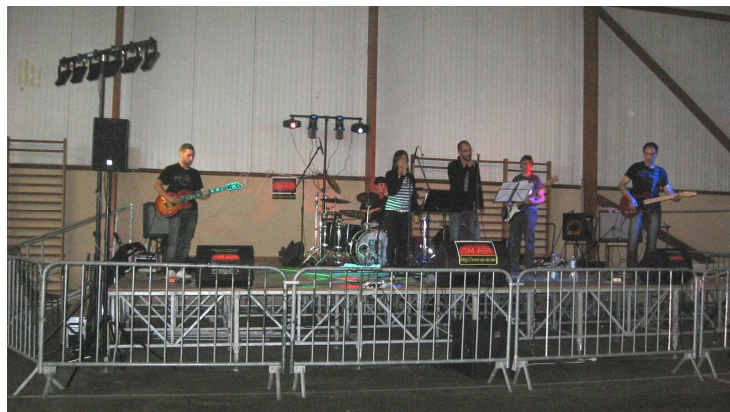
Le vendredi soir, un concours de belote et tarot ouvraient les festivités.

Le samedi après-midi , le concours de pétanque. Le repas du soir, sous le thème de la campagne a

rassemblé près de 300 personnes.

Pour animer ce début de soirée le comité avait choisi cette année une Banda. Puis ce fut autour de la sono « Eclipse » d'endiabler la soirée jusque très tard dans la nuit.

Le dimanche après avoir rendu visite aux habitants et à leurs invités pour la traditionnelle sérénade, ce fut l'heure de l'apéro à la salle polyvalente pour cause que M. Météo n'était pas au rendez-vous avec l'orchestre « On Air ». (ci-contre)



Notre comité est jeune et enthousiaste. Les artisans et commerçants du village nous apportent leur soutien pour l'organisation de la fête, mais nous avons besoin de quelques adultes pour nous aider et nous épauler.

Afin que le comité puisse évoluer sereinement, si parmi vous des personnes souhaitent venir nous rejoindre faites nous le savoir. Le meilleur accueil et la convivialité vous y seront réservés.

Le comité vous souhaite une bonne rentrée et vous dit à très bientôt.

PARENTHÈSES

Pour sa troisième année d'existence, l'association Parenthèses va poursuivre son chemin à travers la nature, l'histoire et la culture.

C'est tout d'abord vers les étoiles que les regards vont se tourner : **une soirée d'observation astronomique vous est proposée, grâce à la compétence et au dynamisme de l'association DINASTRO** de Visker qui avec ses trois lunettes va nous faire découvrir d'autres mondes, loin, bien loin de Pouyastruc.

Après les astres, nous redescendrons sur terre, cet hiver, en participant à la campagne « **Plus d'arbres, plus de vie** » qui nous permettra avec Pascale, notre guide lors des précédentes journées sur le thème des plantes sauvages, de découvrir et faire revivre des arbres en voie de disparition.

Nous poursuivrons sur les chemins de nos coteaux en préparant **un guide des sentiers du village** en collaboration avec la communauté de communes et la FFR.

Sans oublier que le printemps revient et avec lui notre passion de la nature et du jardinage. Nous organiserons donc, fin Avril, début Mai, **un troc de plantes (fleurs et légumes)** qui vous permettra d'enrichir vos parterres et vos potagers.

Parallèlement, nous poursui-

vrons notre exploration du passé du village en nous plongeant **dans les archives et le recensement de la population** de 1816 à 1920 ce qui nous fera rencontrer les ancêtres de Pouyastruc, leurs maisons, leurs métiers, une prospection qui vous intéressera, nous l'espérons, que vous soyez natifs d'ici ou nouveaux arrivants.

D'autres projets sont dans les cartons (soirée de conte, exposition, etc) que nous pourrions, si l'occasion se présente, développer.

Pour mener à bien tous ces projets, nous ne sommes pas très nombreux ; nous avons besoin de vous, de vos idées, de vos conseils, de votre soutien et de votre aide.

Si vous êtes intéressés par notre aventure, et si vous souhaitez vous y associer n'hésitez pas à vous faire connaître (tel 05.62.33.22.67).

La Présidente, A.Carrère



Quelques photos de notre dernière Journée Nature :
« De Balade en salade »



SECOURS CATHOLIQUE

Nous vous informons que depuis un an et demi une équipe de personnes bénévoles du canton tient une permanence

tous les 1^{er} et 3^{eme} mardis de chaque mois de 9h à 12h à la
MAISON PAROISSIALE
Ou sur rendez-vous

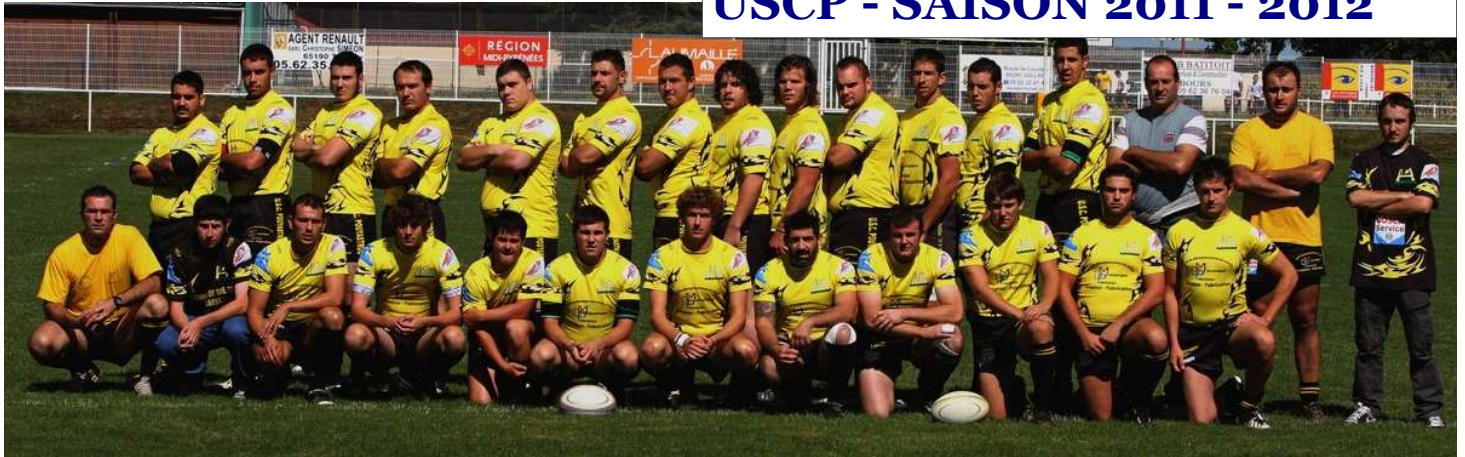
Cette permanence sert de lieu d'accueil, pour résoudre les problèmes divers, un lieu d'écoute, et d'aide administrative ou financière

En dehors de ces heures merci de laisser un message sur le téléphone.

La Maison Paroissiale :

1 rue de La Poste 65 350 POUYAS-TRUC (sur la place de la mairie)

Tél : 06 73 66 19 38



Après avoir brillamment terminé la saison 2010 - 2011 (Séniors et Juniors qualifiés pour le Championnat de France, Ecole de Rugby 1ère du Comité Armagnac-Bigorre devant Tarbes, Auch, Lannemezan, Lourdes et autres), l'USCP vient de vivre sa saga de l'été.

Maintenu en Fédérale 3 de par ses résultats, le Club est ensuite relégué en Honneur. Réintégré en Fédérale 3 au lieu et place de Caussade, il est de nouveau relégué en Honneur, laissant la place à Saint-Sulpice.

Après être passé devant le Comité Olympique, puis le Tribunal Administratif, c'est finalement en Honneur Armagnac-Bigorre qu'il attaquera cette saison à venir.

Le challenge AZPIROZ regroupait les équipes de Lannemezan (Espoirs), Trie, Ourbelille/Bordères et l'USCP. Sur deux belles soirées, ces rencontres se soldaient par les finales USCP-CAL (match nul) et TRIE/ORBC (petite finale).

Les SENIORS vont donc se retrouver en Honneur Armagnac-Bigorre avec Luc, Magnoac, Maubourguet, Vic-Fezensac, Marciac, Juillan et Lectoure. **Le 1er match se déroulera le dimanche 2 Octobre à Luc.** Les ambitions sont d'être Champion Armagnac-Bigorre afin de remonter en Fédérale 3.

Ils sont également engagés en challenge de l'Espoir, challenge réservé aux équipes de Fédérale 3. La poule

est composée de Navarrenx, Habas et Grenade/Adour. L'Equipe 1, après une courte défaite à Navarrenx, occupe à ce jour la 2ème place, ayant gagné à Habas et contre Grenade. L'Equipe 2 est première avec 3 victoires.

Les CADETS et JUNIORS sont engagés dans une 1ère phase de championnat réservée aux Clubs Armagnac-Bigorre. Après 2 samedis de compétition, les deux équipes sont invaincues, avec 4 victoires à l'extérieur. Ils rencontrent dans cette 1ère phase les Clubs et Ententes de Nogaro, Juillan-Ossun et Adour Echez.

L'ECOLE DE RUGBY a également repris le chemin du Stade, et ce **dès le 3 Septembre**. Une **journée porte ouverte a été organisée le samedi 17 septembre**, en partenariat avec les Ecoles Primaires du canton. C'est donc environ 150 enfants, encadrés par une trentaine d'Educateurs, qui vont une nouvelle fois porter haut et fort les couleurs du canton de Pouyastruc

PEÏO DOSPITAL

L'U.S.C.P., pour ouvrir la saison a organisé un concert le Vendredi 2 Septembre, avec **Peïo DOSPITAL**, le légendaire pilier de l'Aviron bayonnais et qui constituait avec Pantxoa Cerrere un duo



très connu dans les années 70.

En concert unique avant leur tournée en Nouvelle Zélande à l'occasion de la Coupe du Monde, **Peïo DOSPITAL et le Groupe HA-K'AMARRA** ont émerveillé par leurs chants basques les spectateurs venus nombreux (plus de 600 personnes)

Jeannot BURGUES

ECOLE DE JUDO

L'Ecole de Judo a repris ses entraînements depuis le Mardi 13 Septembre , et nous avons accueilli une dizaine de nouveaux judokas.

Ces nouvelles recrues nous permettent d'équilibrer notre effectif. Nous déplorons cependant que l'effectif des 12 à 18 ans soit trop faible : ces jeunes arrêtent spontanément, bien qu'ils aient un bon niveau.

Ce premier trimestre débutera par un stage sportif et d'arbitrage pour les benjamins courant Octobre;

Le 16 Octobre, Initiation et démonstration pour la fête du sport à la

salle polyvalente

Les 22 et 23 Octobre, aura lieu le tournoi des cîmes pour les cadets et juniors à la Maison des Arts Martiaux.

Le 11 Novembre le tournoi du Haut Adour à Bagnères pour les poussins et les benjamins

Début Décembre les petits lions et les petits tigres pour les mini poussins et les poussins

Le trimestre s'achèvera le 14 Décembre avec le passage des premières ceintures et se clôturera avec le goûter de Noël .



« Les Petits lions » à la MAM

Les juniors et les seniors continuent à préparer leurs katas à la MAM 1 fois par semaine .

Si le judo vous intéresse, vous pouvez nous rejoindre tous les mardis de 18h30 à 20h15 à la salle polyvalente .

Pour tous renseignements , téléphonez au 05.62.33.24.32 (après 17h)

La COMPAGNIE D'ARCHERS D'ESTEUS

La Compagnie d'archers de l'Estéous vous propose de pratiquer le tir à l'arc Nature et 3 D avec :

Arc LONG BOW

Arc CHASSE

Arc CLASSIQUE

Arc A POULIES

Cette activité ludique et sportive est réservée aux adultes débutants et initiés soit :

- à la salle des sports de Pouyastruc

le mardi de 21h à 22h30

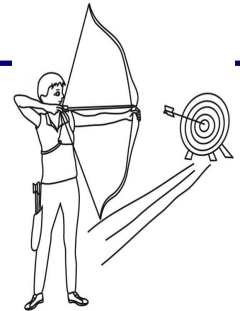
-en plein air , sur le parcours du bois de Barmalle à Pouyastruc en accès libre .

Les manifestations à venir durant la saison 2011/2012:

-En Avril 2012 pour une journée TIR NATURE (qualificatif pour le championnat de France) sur le parcours tracé dans le bois de Pouyastruc .

-En Juillet 2012 pour une journée TIR 3D départemental (qualificatif pour le championnat de France) sur le parcours tracé dans le bois de Pouyastruc

Démonstration lors de la fête du sport de 2010



Résultats nationaux 2010/2011

Jean-Henri LARRIEU-MANAN : 8ème au championnat de France de Tir 3d qui s'est déroulé à Chirac dans le Lot les 20 et 21 Aout 2011

Bureau de l'Association :

Président: Jean-Henri LARRIEU MANAN

Secrétaire : Lucette LARRIEU MANAN

Trésorier: Patrick BARRAU

Contacts:

J-H LARRIEU-MANAN: jean.larrieumanan@sfr.fr

Tel: 06.08.93.22.85

Philippe DONGAY: philippe.dongay@orange.fr

Tel: 06.75.14.56.44

Rémi GREGO : remigreg@orange.fr

Tel: 06.58.17.07.73

LA GYM VOLONTAIRE DES RIVES DE L'ESTEUS

Notre association existe depuis des années, créée par un groupe de femmes, majoritairement de Pouyastruc, le professeur, M. GODEAU Michel, a commencé les animations au café du centre (structure sportive inexistante alors dans la commune).

Avec les moyens du bord, tapis et bâtons, ce professeur d'EPS a su intéresser les premières adhérentes à l'entretien de leur condition physique en élaborant des séances de gymnastique traditionnelle : échauffement, musculations, assouplissement.

Cette forme basique de la gymnastique est nécessaire à tout débutant dans le sport et ce, quelle que soit la pratique à poursuivre.

Des années ont passé, le groupe s'est étoffé et des femmes ont créé un bureau et rattaché l'association à la Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire, M. GODEAU a laissé sa place à des animatrices diplômées de la FFEPGV qui ont toujours axé leurs cours sur la condition des personnes et leur différence.

Non hermétiques aux modes (passagères) de l'aérobic, du fitness,



de la danse country, de la zumba (folie de l'instant)..., les animatrices dispensent, avec parcimonie, des cours de ces types là tout au long de l'année.

La gymnastique -volontaire ou pas- nécessite des connaissances du corps humain afin de tirer le meilleur parti de ce que nous appelons le SPORT-SANTÉ.

Les objectifs tels que : cardio-respiratoire, musculation, assouplissement, équilibre, coordination... font partie des cours élaborés.

Peu spectaculaire vu de l'extérieur, les bienfaits des activités sont *visibles* de l'intérieur du corps qui acquiert une meilleure tonicité en tout point de vue, des articulations déverrouillées, une meilleure coordination etc...

N'oublions pas le lien social qui encourage chaque adhérent(e) à faire connaissance sans empiéter dans la vie privée de l'autre. Considérée, à tort, comme une gym de vieux, la GV a compris la nécessité d'amener ses licencié(e)s vers des activités physiques et sportives dans le respect de la personne et de ses capacités,

Tout comme une institutrice enseigne au jeune enfant l'écriture et la lecture, le basic de la gymnastique est de reconnaître les moyens de chacun(e) et de les mettre en exergue vers une progression certaine mais admettre aussi ses limites pour conserver une bonne santé.

Venez faire connaissance avec la GV des Rives de l'Esteous le dimanche **16 octobre 2011 de 9h à 17h.**, à l'occasion de la journée de la fête du sport à Pouyastruc organisée par la Mairie de Pouyastruc et ses clubs partenaires, la GV aura son stand et produira des animations pour adultes à **partir de 15h.**

Nous profitons de cet article pour rappeler que le **vendredi 7 octobre 2011, notre Assemblée Générale Ordinaire se tiendra vers 18h45 à la Maison des Associations à Pouyastruc.** A suivre dans le prochain article, une rétrospective sur notre association.

Le président , Michel ROUQUETTE

TENNIS CLUB

ECOLE DE TENNIS

L'école est ouverte aux enfants à partir de 5 ans jusqu'à 18 ans . Elle compte cette année plus d'une vingtaine d'enfants .

Pour les enfants , les cours ont lieu :

Le mercredi de 13h à 17h avec Marie Julie MAZOUA (mariejulie.mazoua@orange.fr) 06.24.51.97.33)

Deux séances d'essai sont possibles



Pour les adultes (une quinzaine d'inscrits cette année) les cours ont lieu le :

Jeudi de 19h à 21h (M.J.Mazoua)

Le Lundi de 20h à 21h avec REGIS Baget (06.70.52.08.22)

BALL-TRAP

La saison est terminée :

Le Ball-trap a fermé ses portes depuis le 15 Septembre , et ne les rouvrira que le 15 Février.



COUP DE POUCE

La troisième année de notre association vient de débiter pour les activités de soutien scolaire et de théâtre.

A nouveau les parents nous ont fait confiance en cette rentrée et les enfants accueillis sont déjà au nombre maximum qu'il nous est possible compte tenu des intervenants et des locaux disponibles.

Merci à vous tous qui nous encouragez pour une année qui sera décisive pour notre association, car nous devons maintenant prendre intégralement en charge les salaires de nos deux salariées. Notre trésorerie souffre et si nos financeurs institutionnels et les communes maintiennent leurs subventions, quelques milliers d'euros manqueront quand même pour boucler l'exercice en cours. D'ores et déjà l'équipe est mobilisée afin d'apporter des solutions à cette situation.

EPI : L'ESPACE PUBLIC INFORMATIQUE DU CANTON



L'Espace Public Informatique du Canton reprend ses activités, initiation à l'informatique, logiciels bureautiques, internet et messagerie n'auront plus de secret pour vous.

Les séances de présentation et d'inscription se dérouleront

à **Castéra Lou** le mardi 11 octobre de 9h30 à 11h30,

et à **Pouyastruc** le vendredi 14 octobre de 9h30 à 11h30

Claude HUGOUNET

Voici le planning de cette année :

AIDE AUX DEVOIRS POUR LES PRIMAIRES :

POUYASTRUC : mardi et jeudi de 17 à 18h. mercredi de 9 à 12h.

CASTÉRA LOU : lundi et vendredi de 17 à 18h.

LASLADES : lundi et vendredi de 17h30 à 18h30.

SOUTIEN SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS :

POUYASTRUC : mardi et jeudi de 18 à 19h.

mercredi de 14 à 17h

CASTÉRA LOU : lundi et vendredi de 18 à 19h.

LASLADES : lundi et vendredi de 18h30 à 19h30.

ANGLAIS :

POUYASTRUC : pour les primaires le mercredi de 9h30 à 10h30.

pour les collégiens le vendredi de 17h30 à 18h30.

THÉÂTRE :

CASTÉRA LOU : pour les primaires le mercredi de 10 à 12h et de 14 à 16h.

pour les collégiens de 16 à 18h.

pour adultes le mardi de 20h30 à 22h30.

Claude HUGOUNET

CLUB DE CHASSE

CALENDRIER DES BATTUES CHEVREUILS ET LIEVRES 2011-2012

	CHEVREUIL	LIEVRE	RENARD
NOV.	20-27	19-26	
DEC.	4-11-18-25	3-10-17 24	
JANV.	1-8-15-22 29		7-14-21 28
Sanglier tous les jours !!			

LA RENTREE PAROISSIALE 2011

Septembre 2011 : la rentrée !!!... ce n'est pas un scoop !

Et pourtant... notre « petite paroisse » de Pouyastruc (27 communes) reprend, elle aussi, le chemin des écoliers avec ses activités annuelles :

- Nous avons un groupe de catéchistes, et pas mal d'enfants inscrits !!
- L'éveil à la foi qui prend en charge les tous petits,
- L'aumônerie pour les plus grands, après la profession de foi
- Il y a une équipe de préparation aux baptêmes,
- Une équipe qui prépare les funérailles,
- Un conseil économique (qui veille au grain !!!..),
- Et bien sur, une « chorale », plus fami-

lièrement appelée « groupe de chants » ;

Pour connaître ces activités d'un peu plus près, vous pouvez contacter la maison paroissiale.

Cette année, nos activités seront *chapeauté*es par Dominique AUBIAN, qui devient notre curé. Après le parcours d'une vie bien remplie, malgré son jeune âge, Dominique AUBIAN va poser ses valises chez nous, à la maison paroissiale de notre chef lieu de canton.

Le père AUBIAN est un enfant du pays, natif de TRIE : Il connaît donc notre petite campagne bigourdane. Nous espérons que notre accueil sera aussi chaleureux que possible

et qu'il aura plaisir à servir le Seigneur et nous faire partager cette joie en nous guidant et nous aidant, tout ceci avec indulgence et patience, bien sûr !!

Que cette rentrée paroissiale soit porteuse pour notre ensemble

**BIENVENUE A VOUS,
PERE AUBIAN !!**

L'équipe d'animation paroissiale



« LE PICHOU » TOUJOURS EN ACTION..

Le Pichou a fêté cette année pour la première fois le mouton chez Martine qui nous a accueillis chez elle pour le déguster .

En effet , à l'occasion de la fête des voisins du quartier, Jean Michel , un ami de Martine nous a offert un mouton entier .

Cette réunion rituelle était prévue au départ en plein air, mais

étant donné les conditions atmosphériques, nous avons quand même pu le griller au tourne broche, mais... dans la cheminée ce 23 Avril : Pâques était à l'honneur !

Nous avons terminé de déguster ce mouton pour notre traditionnelle fête des voisins du 25 Juin , cette fois avec le beau temps, soleil et chaleur étaient au rendez-vous

Merci encore au leader Alain Bérot qui reste infatigable et sait motiver toujours les troupes ..qui suivent sans problème...

A bientôt

Martine BALLESTRA



LE BOIS - ENERGIE

Dans un contexte de raréfaction du pétrole et du gaz, la ressource bois revient à l'honneur, car elle présente un double intérêt: social en promouvant l'économie locale et en créant des emplois (bucheronnage, broyage, conditionnement), et écologique, puisque le bois est une énergie renouvelable.

Outre « le bois en bûches » ou « bois de feu » utilisé depuis toujours dans les cheminées, il existe d'autres formes de bois-énergie (biomasse solide) encore mal ou peu exploitées: résidus bocagers et forestiers, sciures, écorces, bois en fin de vie (palettes, cagettes, vieux meubles etc..)

Ces déchets ligneux peuvent être brûlés dans des chaufferies à alimentation automatique, alors qu'actuellement ils sont éliminés dans des conditions peu satisfaisantes, qui aboutissent à un gaspillage d'une matière première renouvelable mais également à des pollutions et à un encombrement des sites d'enfouissement

La France a pris du retard par rapport à ses voisins européens: actuellement le bois-énergie utilisé en France d'après l'ADEME ne correspond qu'à 4% de l'énergie globale consommée, soit 0,15 TEP par habitant (Tonne équivalent pétrole) contre par exemple 1,39TEP par ha en Finlande et 0,92 TEP en Suède.

LES DIFFERENTS COMBUSTIBLES

La bûche est la plus utilisée par les particuliers. L'unité de mesure est le stère (1m³) pour un contenu énergétique de 1500 à 2000 kWh.

Les écorces sont utilisées dans les chaufferies,

Les sciures, compressées sous forme de granulés ou **pellets** d'un diamètre de 6 à 8 mm et de 15à25 mm de longueur et sa longueur est de 15 à 25 mm pour les poêles et chaudières.

Les plaquettes résultent du broyage et de la compression des branches

Les briquettes ou buchettes reconstituées à base de copeaux de sciure sont utilisées dans les cheminées ouvertes, les inserts, les chaudières, et les poêles.

Le bois de rebut est broyé, déferrailé pour alimenter les chaudières.

Actuellement, avec le plan « bois-énergie et développement local » de l'ADEME, de nombreuses chaufferies collectives ont été installées.

BOIS ENERGIE ET POLLUTION

La combustion du bois ne fait que restituer dans l'atmosphère la masse de CO₂ qui s'y trouvait déjà avant d'être absorbée par l'arbre lors de sa croissance.

Son impact est donc neutre sur l'effet de serre

Lorsqu'il est brûlé dans des appareils à faible rendement ou à l'air libre, il génère toutefois des rejets polluants qui sont réduits lorsque cette combustion se fait dans des appareils modernes (inserts, poêles et chaudières « flamme verte » de l'ADEME).

LE BOIS ,

ENERGIE RENOUEVABLE

Alors que la surface boisée française augmente d'année en année le prélèvement forestier est inférieur à cet accroissement.

La durée de reconstitution est de loin la plus rapide: de 15 à 200 ans pour le bois contre 250 à 300 millions d'année es pour le charbon et 100 à 450 millions d'années pour le pétrole.

Dossier réalisé par A.Carrère



Briquettes et bûches de bois compressé (pin, chêne ou hêtre)



1 m³ de plaquette châtaignier de 20 à 30 % d'humidité



80 à 100 litres de fuel domestique

LA HAIE , UN RESERVOIR D'ENERGIE

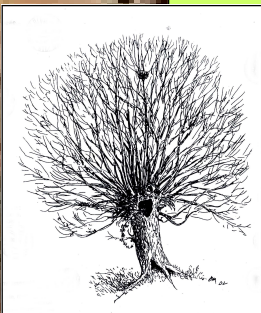
Face à la raréfaction future de l'énergie fossile, l'exploitation du bois de haies **décheté sous forme de plaquettes** représente un réservoir énergétique important.

Les haies ont de tout temps représenté une source de bois de chauffage: les paysans élaguaient les grands arbres de manière périodique et toujours à la même hauteur,, ce qui donnait « **les trognes** » ou « **arbres-têtards** »

Actuellement, la taille préconisée pour préserver la ressource en bois est le « **recépage** » au ras du sol tous les 10 ou 15 ans. Le bois est ensuite décheté, et mis à sécher de 3 à 6 mois avant d'être utilisé dans des chaudières automatiques.

1 MAP sec équivaut à 90 l de fioul (MAP : mètre cube apparent plaquette)

Plaquettes de bois



L'Ecole des filles



Sortie d'école

L'école républicaine, gratuite, obligatoire et laïque telle que nous la connaissons aujourd'hui naît aux débuts de la Troisième République ; sous l'impulsion de Jules Ferry, la loi Duruy du 10/04/1867 oblige les communes de plus 500 habitants à **créer une école des filles** .

Jusque là , et depuis le XVIème siècle, l'éducation des filles est confiée aux institutions religieuses :

Jusque là , à Pouyastruc, alors qu'un instituteur a remplacé le régent (contrôlé par le curé) auprès des garçons , les fillettes, elles, sont éduquées par les sœurs de St Joseph :

Au milieu et à la fin du 19ème siècle l'école n'était pas obligatoire. Ce sont donc les instructions religieuses qui se chargeaient de l'éducation, du moins pour les classes les plus favorisées.

C'est en 1881 que le conseil municipal , décide , grâce à une subvention de l'Etat de 20 000f de construire une école pour les filles, tout en prévoyant , en attendant, d'aménager une classe pour elles dans l'école des garçons installée dans la maison commune (la mairie actuelle). La même année, un terrain est acheté dans le quartier du Gellé à M. Oscar Baseilhac pour y installer cette école .

Par ailleurs, le maire M.Betbèze dans un vibrant plaidoyer contre les sœurs de St Joseph (ce qui lui vaudra le pamphlet « Le décoré de la sonnette » que l'on peut consulter à la bibliothèque) demande à ce qu'une institutrice soit nommée (Mme Cazaux) pour s'occuper des **72 petites filles, et qu'une classe enfantine pour les 30 fillettes de moins de 7 ans** encadrée par une institutrice diplômée soit prévue (La commune compte alors 562 habitants)

Bibliographie:

« L'Ecole au centre du village » de S.Sandras

Archives: section 20 1883

« Garçons et filles dans un monde en changement » par F.Mayeur

Site :

<http://icp.ge.ch/po/cliotexte/fin-xixe-siecle-et-debut-du-xxe-siecle/education.femmes..>

Dossier réalisé par A. Carrère

POUR L'EDUCATION DES FILLES,
extrait d'un discours de Jules Ferry, prononcé en 1870

« Réclamer l'égalité d'éducation pour toutes les classes, ce n'est que faire la moitié de l'œuvre. Cette égalité, je la revendique pour les deux sexes(...)L'égalité d'éducation, c'est l'unité reconstituée dans la famille(...) Aujourd'hui, il y a une lutte sourde, mais persistante, entre la société d'autrefois, l'Ancien Régime, avec son édifice de regrets, de croyances et d'institutions qui n'accepte pas la démocratie moderne, et la société qui procède de la Révolution Française (...) Or, dans ce combat, la femme ne peut pas être neutre (...) »



Au XIXème siècle, apprendre à coudre, à tricoter et à broder faisait partie de cette éducation pour les petites filles de 8 et 10 ans qui ne devaient jamais rester sans rien faire, si elles voulaient devenir des femmes mariées respectables.

Avec la loi du 16 Juin 1881, toutes les écoles primaires deviennent gratuites et obligatoires pour les enfants de 7 à 13 ans (garçons et filles).

Chaque département doit entretenir une école normale pour les filles : une école est ouverte à Tarbes en 1883.

Cours de gymnastique à l'école normale de Laval en 1900



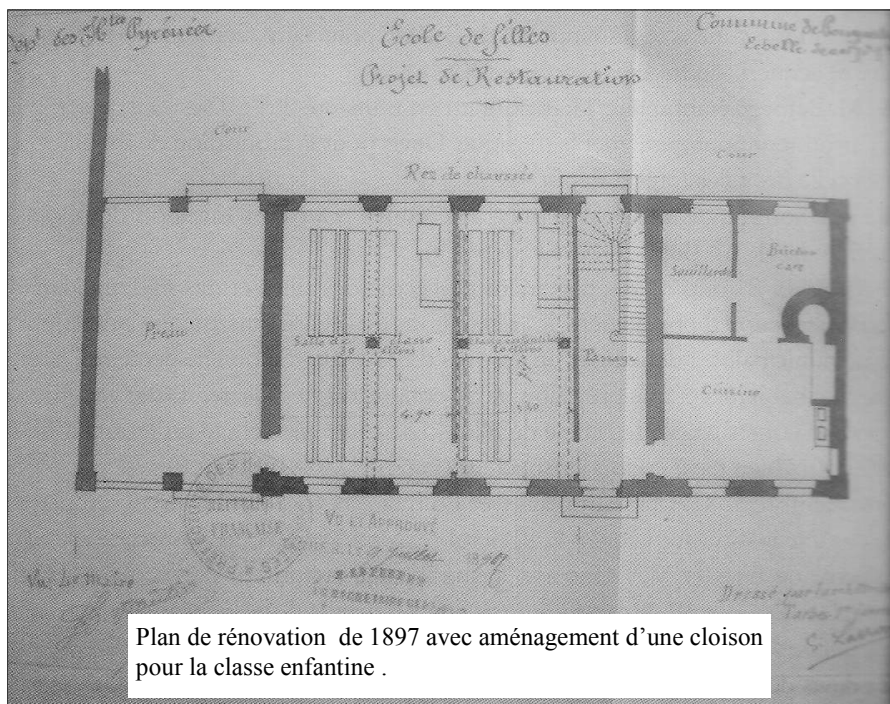
L'école normale de jeunes filles en 1912 r. Eugène Ténot

En 1882, un devis de 26.028 f est proposé par l'architecte **M. Simian** et l'entrepreneur **M. Lamon** qui va faire faillite et sera dessaisi du chantier en 1888.

Les travaux sont alors confiés à **M. Claverie de Tarbes** et leur réception n'a lieu qu'en 1890, mais le puits n'est achevé qu'en 1894. A ce moment là, « la maison d'école » inoccupée depuis 10 ans a souffert des intempéries : des travaux de réfection s'imposent...

La commune envisage alors d'y loger la gendarmerie : le ministre s'indigne et menace de faire restituer les 20000 f de la subventionet impose à la commune de restaurer le bâtiment afin de permettre de l'ouvrir avant les vacances de Pâques 1897.

L'entreprise Villeneuve est chargée des réfections (consolidation du plancher du 1er étage, soutien par des piliers en fonte et construction d'une cloison pour la classe enfantine) Le délai est respecté : **l'école des filles est enfin ouverte aux enfants en 1897.**



Plan de rénovation de 1897 avec aménagement d'une cloison pour la classe enfantine .

Le devis de 1881 prévoit une salle de classe de 8,20 sur 7,70 et de 4m de hauteur, avec un préau de 450 m².

Sur des fondations en béton, la bâtisse est construite en galets et mortier de chaux de madiran, avec du sable de l'Adour .



Les encadrements en « briques de Bourgogne apparentes provenant de l'usine de Pouyastruc ».(Il s'agit sûrement de l'entreprise Ducos de Pouyastruc) .

L'embrasure des portes est prévue en schiste et les marches et les arcatures du préau en pierre de Lourdes . La couverture en ardoise bleue de Lourdes.

Le premier étage et le pavillon sont réservés pour l'appartement de l'institutrice: au rez de chaussée : la cuisine avec son four, au premier, les chambres et le séjour. La commune se charge d'acheter outre le mobilier pour la classe, tout le mobilier pour l'institutrice .

En 1938, le plancher de l'appartement sera refait par Emile Abadie .



Mobilier type exposé lors de l'exposition universelle de Paris de 1889.

A l'occasion « un petit livre des communes » a été rédigé, regroupant les monographies des instituteurs recueillies dans chaque commune (celle de Pouyastruc n' a pas été retrouvée)

En 1880 est rédigé un «règlement pour la construction et l'ameublement des «maisons d'école». avec des normes précises : nombre et surface des ouvertures, hauteurs des plafonds surface des salles

Il est demandé aux architectes de bâtir de véritables « temples de l'enseignement laïque » avec des matériaux variant en fonction de l'architecture régionale, mais on retrouve partout les mêmes aménagements :

«le préau doit couvrir une surface de 2 m par élève, de 5 m dans la cour, avec un minimum de 200 m.

« La salle de classe doit être construite sur cave, planchée, bien éclairée, accessible aux rayons du soleil . L'aire de la classe doit présenter, par élève, une surface de 1 m. carré et une hauteur de 4 m. »

« L'habitation de l'instituteur et de sa famille doit être composée de telle sorte qu'il puisse disposer de trois pièces au moins, y compris une cuisine, et d'un jardin, autant que possible ».

MAIRIE

05.62.33.22.54

09.77.60.76.53

Fax: 05.62.33.25.26

Secrétaires:

Fabienne BALLESTA

Alexandra ABADIE

mairie-pouyastruc@wanadoo.fr

Lundi : 9h à 11h - 16h à 18h

Mardi : 9h à 11h

Jeudi : 9h à 11h - 16h à 18h

Vendredi : 9h-11h

Permanences du maire:

Mardi : 17h30 - 19h

Tel de M. le Maire:

06.83.35.44.82

Autres jours : sur rendez-vous

Marie Josiane BEDOURET

(Conseillère Générale

Présidente du SIVOM)

05.62.96.50.02 07.86.18.45.17

Permanence à la mairie

Le Jeudi de 17h à 19h

BIBLIOTHÈQUE

05.62.33.67.39

Alexandra ABADIE

Mail : bibliotheque-pouyastruc@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi et Vendredi ;

De 16h à 18h et

Mercredi de 14h à 16h

Bibliothèque scolaire :

Jeudi de 11h à 12h et

De 14h à 17h

ECOLE

05.62.33.22.56

Directeur : **Pascal CHARRIER**

Mail : ce.0650816J@ac-toulouse.fr

CABINET D'INFIRMIERES

05.62.33.22.46

CABINET DENTAIRE

05.62.33.22.60

CABINET MEDICAL

05.62.33.22.40

05.62.33.22.61

LA DÉCHETTERIE

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h,

Mardi, Mercredi et Vendredi De 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

LA POSTE

05.62.33.22.51

Receveur :

Didier LECLERC

(basé à Aureilhan)

De 9h à 12h et

de 13h30 à 16h30

Samedi : de 9h à 12h

Fermée le Mercredi

Levée : 15h50

CARNET

depuis MAI 2011

NAISSANCES :

Le 9/06/2011: Lily DUPIN MORANGE

De Fabrice Dupin et Béatrice Morange

Le 11/09/2011 : Pierre André PUVREZ de Michael Puvrez et Séverine Cazabat

MARIAGE

Anaïs FERRER et Sébastien SICRE

Le 16/07/2011

DECES

Alban GORGIEN le 29/05/2011

INFORMATION

Les grands-parents qui désirent signaler la naissance de leurs petits-enfants dans le journal « Pouyastruc-Info » sont priés de bien vouloir en informer la mairie. Leurs enfants n'habitent plus Pouyastruc, la mairie n'est plus informée officiellement de ces naissances.

LA GENDARMERIE

05.62.33.25.18

Commandant de brigade :
Adjudant Daniel MAZOUNAVE

De 8h à 12h et de 14h à 18h (horaires bureau)

Permanence téléphonique en continu
de 12h à 14h et de 18h à 8h appels dirigés sur Tournay ou Tarbes

LA FRATERNELLE

Président: Christian FORGUES

05.62.33.23.43

Trésorière : Maïté INGARAO

05.62.33.24.64

L'ADMR

Tel:05.62.33.29.70

Responsable : Mme AGOSTA

Lundi et Mardi : de 9h à 12h -

Jeudi : de 14h à 16h30

Permanence téléphonique:

du Lundi au Vendredi

de 9h à 12h - de 14h à 17h

La plume est à vous !

Vous avez un sujet que vous aimeriez aborder, un article à proposer, une anecdote ou un souvenir à partager, n'hésitez pas, ces quelques pages sont les vôtres.

(adressez votre article: à

Cécile URRICARIET (31 rue de la Fontaine)

ou Annie CARRERE (48 rue du centre)

Nous vous signalons que désormais , vous pouvez trouver ce bulletin (en couleur) sur le site Internet du village : www.pouyastruc.fr !